

Commune d'Erpeldange-sur-Sûre

Avis de marché

Procédure : ouverte

Type de marché : Travaux

Ouverture le 24/10/2019 à 10:00. **Lieu d'ouverture:** Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre 21, Porte des Ardennes, à L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Intitulé : Musekshaus_ Rénovation et extension de l'ancienne Ecole d'Erpeldange-sur-Sûre

Description : La mise en œuvre d'une façade ventilée (CTG 032) :

- Sous-construction et isolant (env. 410 m²)
- Façade en acier Corten (env. 400 m²)
- Façade en Aluminium (env. 20m²)

Conditions de participation : Chiffre d'affaires minimum : 1.500.000 € / a en moyenne sur 3 ans

Capacité technique : min. 3 projets comparables

Capacité en personnel : min. 7 ouvriers et 1 ingénieur

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire

Conditions d'obtention du dossier de soumission : Les pièces peuvent être téléchargées sur le site www.marches-publics.lu ou peuvent être retirées à partir du lundi 16 septembre 2019 auprès d'OBLIK.architectes (22a, rue de Manternach à L-6681 Mertert) les jours ouvrables de 9 à 12 heures après réservation préalable au moins 2 jours en ouvrables à l'avance par téléphone au numéro 26 39 41 04 ou par mail à hello@oblik.lu et contre la présentation de la preuve de paiement du prix des dossiers est fixé à 50€ sur le compte IBAN CCRA LU17 0099 7800 0067 4812. Les montants seront remboursés en cas de remise d'une offre jugée valable.

Réception des offres : Les offres portant l'inscription « soumission pour : « Musekshaus _ Rénovation et extension de l'ancienne Ecole d'Erpeldange-sur-Sûre » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et au règlement sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture

Informations complémentaires : Début / Durée prévisible : Février 2019 / 75 jours ouvrables en non continu.

Date de publication de l'avis 1900945 sur www.marches-publics.lu : 12/09/2019

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre